

JOURNAL DE LYON

Vente en gros : 41, rue Centrale, 41.

Administration et Rédaction : rue de l'Hôtel-de-Ville, 41.

Vente au numéro : rue de l'Hôtel-de-Ville, 78.

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.	Rédacteur en chef : A. SCHNEEGANS <i>Ancien député de Saône-et-Loire.</i>	ANNONCES ANGLAISSES 30 c. la ligne	PRIX DE L'ABONNEMENT : Ville de Lyon : Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr. Département du Rhône : 10 fr. 20 fr. 40 fr. Autres départements : 12 fr. 23 fr. 46 fr. Pour l'Étranger, le port en sus.	LES ABONNEMENTS partent des 1 ^{er} et 16 ^e de chaque mois.	Gérant : G. BENOIT-GONIN Imprimerie de H. Storck, Lyon.	Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOUVELLES DU JOUR

111 janvier.

L'Assemblée a entendu hier M. Vacherot sur le rétablissement du conseil supérieur de l'instruction publique. L'ancien directeur de l'École normale, l'honnête homme, le philosophe bienveillant qui a eu sur la génération contemporaine ses soins une influence si féconde, qui a contribué à former tant d'intelligences devenues depuis une gloire et une force pour le pays, a fait les discours qu'on pouvait attendre de lui. Sa parole a été calme, sincère, réfléchi, sans autre préoccupation que celle de la vérité et de l'amour de la patrie. Il s'est bien gardé de passionner le débat par des éclats d'une fausse éloquence. Appelé à dire son avis sur un projet intéressant l'enseignement, il ne s'est pas égaré dans des récriminations étrangères à son sujet, il n'a point fait aux auteurs de la loi en discussion une proposition de Broglie, il a examiné la proposition de Broglie, il a montré les inconvénients et les avantages. L'intérêt du pays, voilà à quoi il a tout ramené. L'avancement de l'instruction publique en France, voilà ce qu'il n'a pas un instant perdu de vue. Dans son ensemble la loi proposée lui paraît plutôt bonne que mauvaise. Ses préférences personnelles sont connues et certes il n'est ni légitimiste, ni clérical. Mais le conseil supérieur de l'enseignement ne doit pas être le reflet des convictions particulières d'un homme, d'une doctrine, d'une secte, d'une école. Les divers éléments dont la société française tout entière se compose, ont droit à prendre place dans le conseil institué précisément pour fournir à la société elle-même le moyen de contrôler, de surveiller l'intérêt si précieux pour elle de l'instruction publique.

Le point de vue de M. Vacherot est en somme à peu de chose près celui de M. de Broglie, mais plus sincèrement détaché sans doute de toutes préoccupations religieuses et plus purement politique et patriotique. Il est à souhaiter que le conseil supérieur, s'il est jamais reconstruit, se pénètre bien de cet esprit, et que la majorité y soit toujours en garde contre les conseils de l'exclusivisme et de l'intolérance. C'est du reste l'affaire de l'État de veiller à la sauvegarde de tous les droits, et nous espérons que, le cas échéant, il ne faillira pas à cette mission.

Après M. Vacherot, M. Langlois et M. Marjolin ont pris la parole. Ensuite M. Pascal Duprat a développé son contre-projet sur lequel un vote a eu lieu. 414 voix votèrent contre l'adoption et 211 pour.

On lira le détail de la discussion dans le compte-rendu.

M. Jules Simon a eu l'occasion de se mêler au débat. Il l'a fait avec beaucoup de réserve et de mesure, et il a eu soin de ne pas s'engager à fond. Dans l'intérêt même de la cause qu'il sert, la plus grande prudence lui est commandée.

La séance a été close sur un incident provoqué par M. René Brice. Ce député a fait une question au ministre de la guerre à l'égard des volontaires d'un an. Il a demandé que des bourses fussent créées pour les plus méritants parmi ces jeunes gens. Il s'est égaré ensuite du chiffre exagéré — 1,500 fr. — fixé pour l'équipement des volontaires. Sur ce dernier point le ministre a refusé de faire des concessions et son refus ne manquera pas de produire dans le pays une impression fâcheuse. En ce qui concerne les bourses, il a déclaré qu'il ne s'opposait pas à la modification de la loi actuelle mais qu'en attendant il devait l'appliquer.

Une dépêche du matin nous apporte quelques conjectures sur l'issue de l'entrevue que M. Thiers a eue hier avec la première sous-commission des Trente. Cette issue aurait été favorable, mais on ne sait encore rien de positif sur la transaction intervenue.

Au dire de la *Correspondance universelle*, le bruit courait hier dans les couloirs de l'Assemblée et dans la salle des Pas-Perdus que c'est le projet de M. Talon, quelque peu modifié, qui formerait les bases de l'accord. Or, on n'a pas oublié qu'aux termes de ce projet, et en attendant qu'il soit procédé par l'Assemblée à l'organisation d'une chambre haute, laquelle serait élue par elle dans le mois qui précéderait sa séparation, les rapports du président de la République avec la représentation du pays sont réglés de la manière suivante :

Toute discussion dans laquelle intervient le président de la République ne pourra être suivie d'un vote immédiat. L'Assemblée remettra sa décision à la séance suivante, où elle délibérera hors la présence du président de la République.

Art. 4. — Toutefois, le président de la République pourra, avant sa promulgation, s'opposer, par un veto suspensif, aux résolutions adoptées par l'Assemblée. Il sera procédé alors, dans les délais ordinaires, à une nouvelle délibération qui sera suivie d'une décision définitive.

Art. 5. — Le président de la République et les ministres sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les actes de leurs administrations.

Après avoir signalé ces bruits de couloirs et l'émotion qui en a été la conséquence à Versailles, le correspondant de la *Correspondance universelle* poursuit en ces termes :

« Comme vous pouvez le voir, ce projet paraît donner gain de cause, au moins en principe, aux aspirations de la droite. L'émotion s'explique donc parfaitement. Aussi était-elle vive dans les rangs de la gauche. Plusieurs députés appartenant à ce groupe ont même cru devoir faire une démarche immédiate auprès de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui assistait à la séance, afin d'obtenir de lui quelques éclaircissements à ce sujet. Saint-Hilaire dans aucun détail, M. Barthélemy président de la République avait indiqué par son message le terrain sur lequel il entendait se placer, et qu'il n'avait aucune raison de s'écarter de ce voie.

« On voit, d'après cela, combien les informations si optimistes du télégraphe ont besoin d'être confirmées pour mériter une créance sans réserve.

« Nous publions plus loin, dans la *Correspondance républicaine*, le compte rendu de la réunion qui a achevé de désunir le centre gauche. Il ne paraît pas toutefois que la scis-

sion de ce groupe soit définitivement accomplie. On a encore le vague espoir d'un replâtrage.

Il y a eu un nouveau vote pour la présidence et celle fois M. Christophe l'a emporté sur M. Casimir Périer, c'est-à-dire la gauche du parti sur la droite. Immédiatement après ce résultat, M. Casimir et ses amis ont quitté la salle des délibérations, mais on travailla, paraît-il, à trouver le moyen de les faire rentrer au bercail.

M. de Corcelles est définitivement nommé ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. La nomination signée hier, est aujourd'hui à l'officiel.

On mande de Marseille à l'agence Havas, le 10 janvier, que des télégrammes d'origine cléricalle, en date du 9, indiquent les principaux points que M. de Corcelles a tenu à régler avant d'accepter définitivement le titre d'ambassadeur auprès du Saint-Siège.

Ces principaux points d'après le correspondant catholique seraient les suivants :

1^{er} Il ne serait fait aucune démarche pouvant déplaire au Vatican et rendre fautive sa situation personnelle;

2^o L'ambassadeur auprès du Pape serait chargé de l'administration des biens des établissements pieux français existant à Rome sans que le ministre de France auprès du roi d'Italie puisse s'en mêler.

NAPOLEON III

Si Napoléon III, au lieu de mourir le 9 janvier 1873, fut mort le 16 août 1859, au lendemain de la rentrée triomphante dans Paris des troupes qui avaient fait la campagne de Lombardie, le jour où il décrétait l'amnistie, la veille de l'annexion de Nice et de la Savoie, s'il fut mort ce jour-là, on peut dire que jamais personnage n'eût aussi honorablement que lui frustré l'histoire. Il avait en ce moment, en apparence, de quoi le faire passer pour grand homme. Ses perpétuelles irrésolutions eussent été prises pour les mystères de combinaisons savantes; ses goûts d'aventures pour des hardiesses de génie; ses vulgaires cahotteries de conspirateur devenaient la dissimulation d'un profond politique; son esprit chimérique était génie de novateur. Il n'y a que le renom d'honnête homme qui eût pu causer quelque embarras. Mais quoi! il se fut trouvé sans doute des historiens ingénieux pour montrer que des fils, invisibles jusque-là, rattachaient les actions de l'empereur à la morale la plus pure!

Pour la religion, il y avait longtemps que ce n'était plus à faire. Au début de son règne et tant qu'il s'était borné à faire fusiller les oisifs sur le boulevard et à envoyer à Cayenne les gens soupçonnés d'être suspects, les ultramontains n'avaient prodigué à Napoléon que des flatteries tendres. Qui n'eût partagé leur pieux enthousiasme eût été déclaré impie. On ne le nommait guère autrement que « le nouveau Cyrus ». M. de Montalembert lui-même (il s'en est repenti), au lendemain du coup d'État, écrivait sa célèbre lettre à *l'Univers*, dans laquelle il décernait à l'empereur les honneurs de l'apothéose chrétienne, et M. Veillot, dans un jour d'indignation contre un scélérat, qui n'avait peut-être pas suffisamment administré César, écrivait cette fameuse phrase où Napoléon III est comparé à Dieu, mais de manière que l'on voit clairement que Dieu n'y tient que la seconde place : « Cet homme (c'est le scélérat) ne se contente pas d'injurier le clergé, le christianisme, Dieu même; il va bien plus loin, il insulte l'EMPEREUR! (1) »

Les Anglais disaient alors que la France étant incapable de supporter un gouvernement libre, elle avait ce qui lui convenait le mieux : un despote faisant le bonheur de son peuple. Les Italiens étaient brûlants de reconnaissance; et si les ultramontains s'étaient quelque peu refroidis depuis que Napoléon avait annoncé qu'il faisait « la guerre pour une idée », ils n'en considéraient pas moins l'empereur comme un fils dévoué de l'Eglise, après tout, qui voulait pour le pape la présidence d'une confédération italienne. Pour les démocrates, l'empereur était le « champion des nationalités »; et il n'était pas jusqu'aux socialistes (qui ne fussent persuadés qu'en sa personne se dissimulait un socialiste gêné par les cléricaux.

Certes, à cette heure-là, Napoléon pouvait être nommé un homme heureux! S'il eût été Polycrate, tyran de Samos, c'eût été, au moins, le moment de jeter son anneau à la mer! Rien ne lui manquait, pas même, on l'a vu, la satisfaction d'une bonne conscience.

Mais c'est ici que l'on peut voir combien est vrai l'adage des Grecs, que « nul ne se peut dire heureux avant le jour de sa mort! »

La Providence infligea à cet homme le malheur de vivre treize années de plus. Lui qui faisait trembler des milliers de cœurs et palpitait d'effroi des milliers de bourses lorsqu'il était seulement atteint de la plus légère indisposition, il lui était réservé ce destin que la Bourse fit être une misérable hausse de dix centimes sur la nouvelle de son décès!

De Solferino à Chislehurst, quelle

chute! Jamais déchéance fut-elle plus complète que la sienne? Jamais abîme d'humiliation fut-il plus profond? Mais cette déchéance nous a été commune avec lui; avec lui nous sommes tombés dans l'abîme. Il ne nous a point entraînés; il était un quelquel sorte nous-mêmes. Il était sorti des convulsions de quelques-uns, des terreurs d'un plus grand nombre, et des faiblesses de tous. Il était le fruit et nous l'arbre. Et involontairement l'esprit se reporte au figuré de l'Évangile, qui n'est plus bon qu'à être coupé et jeté au feu.

Nous ne pouvions cependant nous faire illusion. Nous savions tous ce que valait l'homme et ce que valaient les actes. Nous savions qu'une violation de serment est une violation de serment, qu'un vol est un vol, et un meurtre un meurtre. Mieux que cela; à ne toucher en rien à l'ordre moral, à en faire le sacrifice, à ne considérer que les simples et grossières prévoyances humaines, à n'agir que selon notre intérêt bien entendu, nous ne pouvions pas ne pas savoir que l'esprit capable des entreprises de Strasbourg et de Boulogne était un esprit imbû de chimères, sans vue exacte des choses et capable de concevoir dans l'ordre international un Strasbourg et un Boulogne qui s'appelleraient le Mexique et Sedan, et au bout desquels il y aurait un vainqueur moins généreux que Louis-Philippe. Mais quoi! L'on criait qu'il fallait vivre et que cet homme nous ferait vivre. « Il n'y a de légitime que ce qui est possible! » criait M. de Montalembert; *Primo vivere, deinde philosophari!* criait un éloquent évêque. Nous avons voulu vivre et nous avons préféré la vie à l'honneur; ou plutôt nous avons sacrifié l'honneur lorsque nous n'avions pas même à redouter la mort, car il ne dépendait que de nous, de nous sauver nous-mêmes.

Les événements se sont chargés de nous apprendre qu'à tout le moins nous avions mal choisi l'homme à qui nous avions confié cette mission de nous sauver. Mais qu'importe ce qu'il était? Il n'est plus. Quant à nous, ne songeons qu'à ne plus être ce que nous avons été; et n'oublions jamais qu'il n'est pour une nation qu'un seul sauveur, — c'est elle-même.

COURRIER DE PARIS

10 janvier 1873.

Il y a aujourd'hui trois ans, à une heure de l'après-midi, le prince Pierre Bonaparte tirait un coup de pistolet sur Victor Noir; hier, c'est-à-dire presque à la même date, à 10 heures 45 du matin, c'est-à-dire presque à la même heure, Napoléon III succombait aux suites d'une opération chirurgicale; pour compléter ce rapprochement, l'Ordre a fait paraître une feuille de journal imprimée sur une seule feuille; la première page est entourée d'un gros cadre noir et porte en tête un article disposé en affiche sur toute la largeur et composé en très-gros caractères; cet article a pour titre : *Pas de défaillance!* Il est signé de M. Granier de Cassagnac père et de M. Dugué de la Fauconnerie; les mots de l'Empereur, l'Empire, Napoléon III se détachent en grosses lettres, et la conclusion est : « C'est pour cela que l'empire se rétablira! » La tête et la queue vous disent le corps; — Or, le numéro de la *Marseillaise* qui parut le lendemain de la mort de Victor Noir avait une physionomie tout à fait semblable; cadre noir, article, affiche, etc. Cela ne prouve rien du tout, je le sais, mais la coïncidence est curieuse.

Le *Gaulois* donne les dépêches annonçant la mort de Napoléon, et l'un de ses correspondants dit même que c'est le chloroforme et non la pierre qui a tué l'empereur. Cela n'a que peu d'intérêt; toutefois, on peut trouver que les médecins anglais ne se sont pas fortement distingués en cette affaire; j'entends dire autour de moi par des spécialistes que le traitement n'a pas été conduit avec toute la prudence nécessaire; les deux opérations coup sur coup étaient une tentative vraiment téméraire, alors que la première avait déterminé l'abattement et la fièvre que l'on sait. On me citait tout à l'heure le philosophe Milanco Huet, le précepteur du jeune prince Milanco de Servie, et qui, revenu à Paris pour subir l'opération de la lithotritie, eut le tort, malgré les conseils de ses amis, de se livrer aux soins du voyage; il mourut quelques jours après dans les mêmes conditions que l'empereur.

Cette insuffisance des médecins anglais est encore plus apparente, si l'on se reporte à la consultation déliée le 3 juillet 1870 aux Teileries et publiée hier par le journal *l'Union médicale*; le résultat de ce document que dès cette époque l'existence de calcul vésical était regardée comme certaine par MM. Nélaton, Ricord, Fauvel, Sée et Corvisart et que les médecins consultants conseillaient le sondage immédiat de la vessie. Si cette pièce avait été remise à l'imprimerie par le docteur Comeau, il est à peu près certain que les incidents qui ont précédé et amené la déclaration de guerre eussent été évités; il fallait, en effet, pour se lancer dans une pareille entreprise, que l'empereur fut assuré d'un état de santé particulièrement solide; l'imprudence avait d'ailleurs réfléchi avant d'organiser ou de présider cette conspiration de palais par laquelle elle força, dit-on, la main à son mari, et elle poussa les ministres dans cette terrible aventure. Songez, en effet, que c'est le 4 juillet, c'est-à-dire au lendemain de la consultation, que le duc de Gramont monta à la tribune sur l'interpellation de M. Cocheret et formula cette dé-

claration menaçante, anti-diplomatique, insensée, qui fut le point de départ de la guerre. *l'Union médicale* rappelle avec raison le grain de sable de Cromwell. A quoi tient le sort des empires! ajouta-t-elle. A quoi tient, dirons-nous, le sort des peuples qui prennent un empereur!

Il paraît que M. Rouher a appris la nouvelle à l'Assemblée par une voie indirecte. C'est M. Barthélemy Saint-Hilaire qui l'a d'abord communiquée à l'amiral Jaurès, d'après la dépêche envoyée de Chislehurst à M. Rouher lui-même, et qui, comme tous les grammes, aurait été lue au ministère de l'intérieur. C'est à trois heures que la tribune des journalistes a été informée de l'événement, que M. Rouher ne connaissait pas encore officiellement; aussi croyait-on d'abord à un canard; mais quand on a vu M. Rouher et ses collègues bonapartistes quitter fâchément la salle sur la lecture d'un papier apporté par l'huissier, on a compris tout de suite de quoi il s'agissait, d'autant plus qu'une agitation visible s'est aussitôt emparée de l'Assemblée pendant que le duc de Broglie, encouragé par cette émotion dont il se croyait l'auteur, continuait son discours de plus belle. Par une coïncidence providentielle, l'honorable orateur s'élevait à ce moment même le régime dictatorial de 1852. M. de Broglie descendu de la tribune, la séance a été suspendue de fait pendant vingt-cinq minutes; on ne parlait plus que du « grand événement »; quelques conservateurs à outrance avouaient, paraît-il, que la mort de Napoléon leur enlevait un atout; d'autres, plus exclusivement légitimistes, montraient une indifférence plutôt voisine de la satisfaction; la masse avait cette attitude qui veut dire : Quel débarras!

Naturellement tous les députés bonapartistes ont pris le train pour Paris et se sont rendus à l'hôtel appartenant à l'empereur, et actuellement occupé par M. Rouher rue de l'Élysée; c'est là que tout le personnel bonapartiste présent à Paris se trouvait réuni; le *Gaulois* en donne la liste, où je remarque entre autres le duc de Gramont, l'un des auteurs de la guerre de 1870, et le baron de Bourgoing, l'ambassadeur démissionnaire. Le rédacteur du *Gaulois* nous donne même une mise en scène assez romanesque des incidents qui se sont produits à l'hôtel de l'Élysée; l'homme du peuple en blouse, le soldat, reconnaissable à sa redingote boutonnée, rien ne manque à ce tableau, qui pourrait servir de cadre à la légende, si Napoléon III pouvait avoir une légende.

À Paris, on n'a guère connu la nouvelle, dans les quartiers les plus fréquentés, que dans la soirée; c'est à peine si deux ou trois journaux de 4 heures la donnaient, en sorte que les promeneurs du boulevard étaient seuls au courant; à la Bourse, on n'a été prévenu qu'après la clôture du parquet et on fait là-dessus 30 centimes de hausse en revanche la petite bourse du passage de l'Éperon a été fort encombrée à partir de huit heures du soir, et il m'a même temps les promeneurs ont assiégé les kiosques. En face du Grand-Hôtel, sur le boulevard dit de l'Élysée, plusieurs groupes de bonapartistes ont successivement paru. La surprise et l'abattement se lisent sur leurs visages. Au quartier latin, c'est seulement vers dix heures, au moment de la distribution du *Soir*, qu'on a été prévenu; on a naturellement beaucoup discuté dans les cafés et même j'ai vu se former plusieurs groupes sur le trottoir; mais en somme l'impression ne m'a pas semblé très-profonde, soit dans un sens soit dans un autre. Dans les quartiers extrêmes, elle a été tout à fait nulle, et je doute même qu'il ait eu la chose avant ce matin, car les journaux à un sou et les feuilles radicales, qui sont la consommation ordinaire du peuple, paraissent tous à l'heure.

Pour être exact, je dois constater, d'après mes observations directes, que l'émotion a été assez grande partout où la nouvelle a pu être connue; les personnes appartenant aux classes inférieures qui s'arrêtent sur leur service rapproché du boulevard semblaient se préoccuper assez vivement de cette affaire; je n'ai parlé pas des ouvriers ou des artisans; je suis très-rare dans les quartiers riches, mais des valets de chambre, cochers de grande maison, bonnets d'enfants, cuisinières, concierges, cochers de fiacre, conducteurs d'omnibus. Il ne faut pas exagérer ce fait, auquel la badauderie naturelle aux Parisiens sans doute une grande part; mais il prouve cependant quelle trace universelle et profonde les vingt années du régime impérial ont laissée.

L'homme dont tout le monde s'est occupé si longtemps ne pouvait disparaître sans bruit, c'est évident; mais il y a plus encore; l'empereur, comme tous les représentants du régime césarien, avait malgré tout une certaine base populaire. Ces gens de peu avaient travaillé, dans leur sphère modeste, à son éducation; il avait sollicité et obtenu leurs votes; quant aux cuisinières et aux bonnes d'enfants, c'est sous l'empire qu'elles avaient pu, grâce à la publicité de la souscription aux emprunts, grâce au développement de l'esprit d'entreprise et de spéculation, acquérir des valeurs mobilières et entrer dans la catégorie enlevée des capitalistes.

Si je me livre à une telle analyse, ce n'est pas, vous le pensez bien, pour faire le panégyrique du bonapartisme, qui est aujourd'hui jugé et condamné, même dans les faits qui semblaient jadis lui être les plus favorables; je veux simplement faire ressortir combien un régime, même détestable, prend des racines dans notre pays, par cela seul qu'il a un point de départ et une base démocratiques. C'est que les légitimistes ne veulent pas comprendre; ils croient pouvoir rétablir l'ascendant de l'aristocratie et du clergé, en restreignant on, comme ils le disent, en régularisant le suffrage universel.

Ils oublient que l'empire s'est justement fait, sous prétexte de rétablir l'intégrité de ce suffrage qui leur gêne, et ils peuvent voir aujourd'hui, rien qu'en consultant leurs domestiques, la puissance qu'une semblable origine donnait à Napoléon.

Qu'ils acceptent donc la République telle quelle, ils y ont leur rôle tout tracé; en la combattant, ils courent à cette abdication que l'empire avait imposée par la force à tous les partis.

C'est ce soir qu'a lieu la première représentation de la *Coupe du roi de Thulé*, grand-opéra, qui a obtenu le prix de poésie lyrique

en 1870; les auteurs sont MM. Louis Gallet et Edouard Blanc, pour les paroles; M. Eugène Diaz, le fils du peintre fameux, pour la musique.

Or, la première scène se passe dans une salle du palais, au bas de l'escalier qui conduit à la chambre du roi de Thulé. Ce monarque est gravement malade, et les seigneurs et les dames de la cour se communiquent leurs impressions à ce sujet :

1^{er} GROUPE.

DANIEL.
Messeigneurs, comment va le roi?

LE CHOEUR.
On dit la nouvelle mauvaise.

DANIEL.
Je m'en doutais en mon effroi.

2^e GROUPE.

HENRIEST.
Messeigneurs, comment va le roi?

LE CHOEUR.
On prétend que le mal s'apaise.

HENRIEST.
En son salut j'eus toujours foi.

3^e GROUPE.

L'INTENDANT.
Messeigneurs, comment va le roi?

LE CHOEUR.
Ni mieux, ni plus mal.

Et tout cela naturellement chanté ensemble.

Dans la scène 2^e, un seigneur paraît à l'entrée de la galerie et chante :

Seigneurs, le roi va toujours faiblissant;
Mais le ciel resté l'art est impuissant.

Les groupes se reforment :

DANIEL.
On dit qu'il meurt de l'amour d'une femme.
Et le ciel le punit ainsi.

Que dites-vous de l'étrange rapprochement que le hasard prépare ce soir au public de l'Opéra? Si l'on distingue les paroles, je crois qu'il y aura une sensation générale.

M.

VERSAILLES & PARIS

(Correspondance particulière et Cor. républicain.)

Versailles, 10 janvier.

La fraction gauche a remporté la victoire au centre gauche. A midi 1/2, le groupe se réunissait. M. Christophe a renouvelé ses déclarations de l'autre jour, la nécessité de ne pas séparer les trois fractions de la gauche. M. Ricard a parlé dans le même sens. M. Périer, sur une interpellation de M. Christophe, a déclaré qu'il ne pouvait faire aucune rétraction, mais qu'en théorie il était deavis de ces messieurs, mais qu'en pratique cela ne lui était pas possible.

On procéda à un vote, en voici le résultat :

Nombre des votants : 122.
Majorité : 62.
M. Christophe obtient : 53 voix.
M. Casimir Périer : 58
M. Germain : 1

MM. Broët et Dauphin sont nommés vice-présidents; MM. Magniez, Desbons et Fidèle Simon, secrétaires.

Un dixième d'une vingtaine de mécontents de la victoire de la gauche vont passer au centre droit.

On a remarqué que plusieurs membres qui auraient dû quitter le centre gauche, il y a quelques semaines pour passer à droite, sont venus à la réunion d'aujourd'hui apporter leurs voix à M. Worler. On cite entre autres MM. Desseigny et Deillès.

La première sous-commission s'est réunie ce matin à 2 heures 1/2 dans le 8^e bureau. Elle a décidé de finir au plus vite ses travaux. A deux heures 1/2 elle s'est rendue chez M. Thiers. Le silence est gardé sur l'entrevue, toutefois je vous donnerai quelques détails qui ne sont promiss, dès qu'ils m'auront été transmis par un des membres de la sous-commission.

M. Thiers a été très-occupé ce matin. Il a reçu les députés du Rhône, MM. Flotard et Le Royer, toujours au sujet de la mairie centrale de Lyon.

Puis il a présidé le conseil des ministres jusqu'à une heure. Il a ensuite reçu le bureau des longitudes : MM. de Quatrefrères, Bertrand de Queneq et Charles. Ces messieurs ont déjeuné avec M. Thiers qui les a renvoyés à deux heures et quart pour recevoir la sous-commission.

La séance d'hier, qui a été très-orageuse, ainsi que vous avez pu en juger par le compte-rendu, a failli amener un duel parlementaire. A la suite des interruptions M. le baron Decazes s'est écrié : « Vous êtes un lâche! » M. Laurent Pichat a pris l'injure pour lui et a envoyé deux de ses amis à M. Decazes. C'étaient MM. Scheurer-Kestner et Henri Lefèvre qui furent mis en rapport avec deux amis de M. Decazes : MM. le marquis de Valfons et le colonel Caron.

Ces messieurs déclarèrent que le mot de lâche ne s'appliquait pas à M. Pichat, mais à celui qui avait injurié l'évêque. Les amis de M. Pichat déclarèrent que leur ami n'avait pas injurié M. Dupanloup.

Une note doit être rédigée par les quatre témoins; à l'heure où je vous écris, elle n'est pas signée encore.

Plusieurs officiers et entr'autres le maréchal Canrobert ont demandé l'autorisation à M. Thiers de se rendre aux obsèques de l'ex-empereur Napoléon. Détail important, depuis la nouvelle de cette mort, plus de 80 officiers généraux ont déposé leurs cartes à la présidence. Ce fait est significatif. Ces officiers étaient engagés particulièrement envers l'empereur. Maintenant ils se tiennent comme déçus et se mettent à la disposition du président de la République.

Hier au soir, petit dîner intime à la préfecture de la Seine. Parmi les invités : MM. Jules Simon, Charles Rolland, de Marcère, Ricard, Pessard, etc.

M. Calmon va donner une nouvelle et grande fête le dimanche 19 courant.

P. S. — Les 25 dissidents du centre gauche se sont réunis cette après-midi. Après une très-longue et très-vive discussion, ils ont décidé qu'ils ne s'en iraient pas. Il n'y aura donc pas scission.

M. Thiers accordera à quelques généraux qui l'ont demandée la permission d'assister aux obsèques de l'empereur.

REVUE DES JOURNAUX

La plupart des journaux qui nous arrivent ce matin consacrent quelques réflexions à la mort de Napoléon III et aux conséquences que cet événement peut exercer sur les destinées de la France et sur l'avenir du parti bonapartiste.

Pour les fidèles, la disparition de l'ex-empereur ne fait que délayer la situation. « L'empereur est mort, vive l'empereur! » s'écrie le *Pays*. Et, avec une audace française, le journal de M. Paul de Cassagnac ajoute :

« Il y a là-bas en Angleterre, personne ne l'oubliera, un prince libre de toute responsabilité, indemne de tout passé, intact, que la Providence réserve à la France pour continuer l'œuvre des deux autres empereurs, celle œuvre de brumaire et de décembre, qui pacifia la rue et rendit le pays au calme et à la sécurité. »

L'Ordre, qui paraît sur feuille simple encadrée de noir, contient un premier article, signé de MM. A. Granier de Cassagnac et Dugué de la Fauconnerie et dont la pensée se résume dans ces mots : « L'Empire est mort, mais l'Empire est vivant... il ne perd ni une chance, ni une espérance. Ce n'est point par ses aspirations, ou même par ses agissements, qu'un régime politique s'assure l'avenir, c'est par sa nécessité... L'empire se rétablira parce que l'empire est nécessaire. »

La Patrie réserve l'avenir :

« La solution, dit-elle, demeurera, quoi qu'il en arrive à celui, quel qu'il soit, qui saura reproduire et faire prévaloir le grand mot du début : Que les bous se rassurent; que les méchants tremblent! »

C'est toujours, on le voit, le même sentiment qui domine, l'appel à la force, au despotisme, à la terreur. Le *Gaulois* dit nettement que l'ex-empereur sut faire de la France la première nation du monde, tant qu'il eut le pouvoir absolu.

Le Constitutionnel n'a que d'heureux souvenirs :

« Pour nous, dit-il, le règne de l'empereur Napoléon III est un des plus féconds en grands résultats que l'histoire de notre pays ait à enregistrer. Comptez, malgré les méfaits de la fin, parmi les plus prospères.

« L'ordre maintenu à l'intérieur, le progrès dans les institutions constitutionnelles, le développement de la richesse nationale sous l'influence d'une législation économique libérale, constituent un ensemble qui a sa grandeur. »

A ces apologies, à des espérances si hautement affichées, les journaux républicains répondent par des jugements d'une grande sévérité, sévérité que justifient tant de désastres accumulés sur nos têtes par la faute de l'homme qui vient de mourir.

Le *Sicéle*, mentionnant la hausse qui a accueilli, à la Bourse, la nouvelle de la mort de Napoléon III, ajoute :

« Cette hausse s'explique par la sécurité qu'inspire la disparition du chef d'un parti qui ne cesse de conspirer le renversement de la République.

« De la part du public financier, une telle manifestation a une signification dont il serait superflu de faire ressortir l'importance. »

On lit dans le *Rappel* :

« La France que cet homme a blessée et démembrée, en revivra. Mais ce qui est bien mort c'est l'empire. La légende napoléonienne est bien finie.

« On revient de Sainte-Hélène, on ne revient pas de Sedan. »

La République française conclut, de même, à la ruine du parti bonapartiste :

« C'est fini. Louis Napoléon Bonaparte mort, la légende napoléonienne s'évanouit tout entière. Le héros de Strasbourg ou de Boulogne était le nouveau *Austerlitz*. Hélas de Waterloo est le fils de Sedan. C'est fini; bien fini. »

Pour le *XIX^e Siècle*, rien n'est changé en France : « L'empire était mort, l'empereur vient de mourir. »

Le *Bien public* rappelle qu'après Sedan, il semble que tout s'en allait aux abîmes : l'empereur, l'empire, la France. Et il ajoute : L'empire a disparu, l'empereur est mort en exil, la France vit.

Laissons de côté les appréciations des journaux légitimistes qui s'étendent surtout sur « les mystères de la destinée humaine » et sur « l'impenétrabilité des arrêts de la Providence », nous terminerons cette revue sommaire en reproduisant quelques-unes des réflexions très-sages émises par le *Journal des Débats* et par le *Temps*.

« Jamais homme, dit M. Louis Ratisbonne, dans les débats, n'eut une destinée si étrange, des vicissitudes plus extraordinaires. Le dénouement de cette existence est si sombre et si misérable qu'on serait volontiers pris de compassion. Mais la France a, pendant deux ans, versé avec son sang tant de larmes, qu'il lui en reste plus pour celui qui en fut le principal auteur.

« Ce n'est pas le moment de le juger, et il sera toujours temps de le faire. L'heure de la mort est sacrée. Nous pouvons bien le rappeler pourtant : Napoléon III avait organisé à son usage une responsabilité politique toute particulière. Il disait dans un de ses discours on le absorbait la nation dans sa personne, qu'il aurait « pour justice Dieu, sa conscience et la postérité. » Cette justice-là, qu'il croyait sans doute à plus longue échéance, est arrivée. Dieu et l'histoire ont ouvert leur livre. Ils pourront lui tenir compte de sa triste fin, de l'expiation subie de son vivant et qui a dépassé les rêves du poète vengeur. Ils lui tiendront compte de ses qualités estimables de douceur, de bonté, qui font un étrange contraste avec les fatalités sanglantes qui s'attachent à jamais à son nom et dont la France, même en se relevant, reste accablée.

« L'empire, c'est l'empereur, disait un jour ici un de nos amis et maîtres, M. Saint-Marc Girardin. Il n'y a pas d'autres institutions que lui. C'est donc l'empire aujourd'hui qui est mort et enest-

Pourqu'il d'être les premières villes du monde en matières horlogères ? Attendez et nous verrons !

Nous recevons de quelques abonnés du théâtre une réclamation que nous transmettons à qui de droit.

Pourquoi M^{lle} Léoni, première chanteuse légère du Grand-Opéra, qui a été refusée à son troisième début, continue-t-elle son service ?

Nous sommes dans l'impossibilité de faire la réponse nous-mêmes, à moins que la direction n'ait l'intention de garder M^{lle} Léoni jusqu'à ce que sa chanteuse qui doit créer Hamlet soit arrivée à Lyon.

Dans ce cas, il faudrait le dire. La représentation de l'Africain, hier soir, a prouvé une fois de plus, l'insuffisance de cette artiste.

Un petit conseil en passant : Que M. Péronot surveille sa phrase sans accompagnement du théâtre. Il n'est étonné pas les mérites trop fréquents de sa tournée au nord comme ils sont écrits.

Simple vieille, d'ailleurs ; mais la musique de Meyerbeer est faite pour être absolument respectée.

On a souvent reproché à la France, et non sans raison, de s'occuper trop peu des enfants ; et aux littérateurs et historiens français de ne point écrire pour les jeunes générations.

Nous avions une littérature remarquable ; mais, au lieu de consacrer à trouver dans cette multitude de volumes un livre à mettre entre les mains de nos enfants, on s'arrête à interdire et fort emphatique.

C'est l'état de choses a changé depuis quelques années. La librairie Hetzel a conquis une réputation brillante, en se donnant la mission de combler cette lacune ; d'autres l'ont suivi.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de pouvoir signaler la publication d'un ouvrage d'histoire, dont nous avons tous, dans notre jeunesse, regretté l'absence, et qui sera lu à l'avance avec avidité et avec fruit par nos enfants, petits et grands ; nous voulons parler de l'histoire de France racontée à ses enfants, par M. Guizot.

C'est la maison Hachette qui publie cet important ouvrage, dont le second volume vient de paraître. M. Guizot raconte l'histoire de nos pères en s'arrêtant aux grands événements, aux grandes personnalités, aux grands contours ; glissant sur les faits secondaires, ébauchant les périodes transitoires, il consacre par exemple plusieurs chapitres à Charlemagne, aux Croisades, et quelques pages seulement aux interminables et obscures guerres des Mérovingiens ; aux petits incidents de politique intérieure et extérieure qui ne font qu'embrasser la mémoire de l'enfant, sans aucun intérêt.

Est-il besoin d'ajouter que l'esprit dans lequel cette histoire est écrite, est fort élevé, patriotique au plus haut degré, et que l'auteur s'inspire partout, dans ses jugements, de la justice la plus pure, de l'amour de la vérité la plus stricte ?

Cet ouvrage est destiné, nous le répétons, à avoir un grand et légitime succès ; sa place est marquée dans toutes les bibliothèques. Il prépare les enfants aux histoires plus complètes, aux Henri Martin et aux Michelet.

On nous permettra, à propos de ce livre, de dire un mot ici de la librairie lyonnaise qui le met en vente et qui, elle aussi, vient combler une lacune. Lyon possédait plusieurs librairies remarquables à plus d'un titre, les Méras, les Josseland, les Garnier ; ce qui nous manquait jusqu'à présent, c'était une librairie savante ; la maison Georg se propose de prendre cette place ; on pourra se procurer à l'avance chez nous, et sans avoir besoin de recourir à Genève, les ouvrages savants de la France et de l'étranger, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Allemagne. La maison Georg, qui possède de grands établissements à Genève et à Bâle, acclimatée chez nous le goût des choses de la science et du droit, nous n'en doutons pas, des services sérieux aux savants et aux artistes lyonnais. Nous y avons vu des ouvrages français, anglais, allemands de médecine, de sciences exactes, de droit, de philologie, d'histoire, qui jusqu'à présent n'étaient guère

à notre portée et dont nos spécialistes devaient avoir de la peine à se passer. Ce que nous disons n'est point pour faire à la librairie Georg ce que l'on appelle une réclame, mais au contraire pour être utiles à nos concitoyens. Les intérêts particuliers de telle ou telle entreprise privée nous laissent indifférents ; ce sont les intérêts du public qui nous touchent, et c'est à ce point de vue seulement que nous parlons de cette librairie.

Désireux d'éviter à nos lecteurs l'ennui d'un long article, nous n'avons pas voulu répondre à la lettre de M. Noguères que nous avons publié hier.

Nous avons assisté à la séance d'ouverture du cours d'économie politique dont ce professeur est chargé en même temps qu'il dirige le cours de géologie positive, et nous en avons préparé un compte-rendu. Toutefois, dans la crainte de nous exposer à une nouvelle lettre, nous croyons devoir le supprimer.

Monsieur JACQUES-PROSPER FAVIER de LACHOMETTE, directeur de la compagnie du chemin de fer de Vaise, est décédé.

Les amis et connaissances de la famille CONDAMIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame veuve CONDAMIN, née PAULINE PORCELON, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 13 courant, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de défunte, cours Bourbon, 84, pour se rendre à l'église Saint-André, et de là, au cimetière de la Guillotière.

Les amis et connaissances de la famille CONDAMIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JACQUES-PROSPER FAVIER de LACHOMETTE, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 13 courant, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de défunte, cours Bourbon, 84, pour se rendre à l'église Saint-André, et de là, au cimetière de la Guillotière.

Le centre gauche a élu président M. Christophe par 63 voix, contre 58 données à M. Périer.

Aussitôt après le scrutin M. Périer et ses adhérents se sont retirés ; la dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

L'acceptation par M. de Corcelles de l'ambassade de Rome est certaine. Le Journal officiel la publiera probablement demain.

Assemblée. — M. Vacherot parle en faveur du projet de M. de Broglie, sur le conseil supérieur de l'instruction. La discussion générale est close.

Discussion de l'article premier ; l'amendement Pascal-Duprat demandant l'abrogation du décret dictatorial de 1852, pour lui substituer la loi de 1850, est rejeté par 414 voix contre 211.

M. Jules Simon dit qu'il est d'accord avec la commission sur de nombreux points ; il fera des réserves sur les autres.

Bourse calme. Le résultat de l'entrevue d'aujourd'hui entre M. Thiers et la première sous-commission est tenu secret, mais il paraît favorable ; on assure que l'entente est effectuée sur la présence de M. Thiers à l'Assemblée et le veto suspensif ; le président pourrait imposer le délai deux mois entre la deuxième et la troisième délibération, il pourrait exiger une deuxième délibération pour les projets dont l'urgence est déclarée.

Les dispositions réciproques sont toujours conciliantes ; elles font espérer également une entente relativement à l'établissement d'une seconde Chambre.

M. Casimir Périer et tous ceux qui ont voté pour lui ont quitté la salle aussitôt après le scrutin, et 43 membres seulement sont restés pour l'élection des vice-présidents.

La dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

Rome, 10 janvier. Chambre. — M. Lanza dit que l'Italie a appris avec douleur la mort de Napoléon, ne pouvant pas oublier combien elle doit à Napoléon qui a contribué

si efficacement avec ses conseils et avec ses armes à la libération et à l'indépendance de l'union italienne. (Applaudissements.) Les journaux tiennent un langage semblable.

La Voce Liberta annonce que le baron de Michels est arrivé à Rome portant une explication et des dispositions du gouvernement français relativement à la position de l'ambassadeur de France à Rome.

La Voce verona apprécie ces dispositions.

Les amis et connaissances de la famille CONDAMIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame veuve CONDAMIN, née PAULINE PORCELON, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 13 courant, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de défunte, cours Bourbon, 84, pour se rendre à l'église Saint-André, et de là, au cimetière de la Guillotière.

Le centre gauche a élu président M. Christophe par 63 voix, contre 58 données à M. Périer.

Aussitôt après le scrutin M. Périer et ses adhérents se sont retirés ; la dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

L'acceptation par M. de Corcelles de l'ambassade de Rome est certaine. Le Journal officiel la publiera probablement demain.

Assemblée. — M. Vacherot parle en faveur du projet de M. de Broglie, sur le conseil supérieur de l'instruction. La discussion générale est close.

Discussion de l'article premier ; l'amendement Pascal-Duprat demandant l'abrogation du décret dictatorial de 1852, pour lui substituer la loi de 1850, est rejeté par 414 voix contre 211.

M. Jules Simon dit qu'il est d'accord avec la commission sur de nombreux points ; il fera des réserves sur les autres.

Bourse calme. Le résultat de l'entrevue d'aujourd'hui entre M. Thiers et la première sous-commission est tenu secret, mais il paraît favorable ; on assure que l'entente est effectuée sur la présence de M. Thiers à l'Assemblée et le veto suspensif ; le président pourrait imposer le délai deux mois entre la deuxième et la troisième délibération, il pourrait exiger une deuxième délibération pour les projets dont l'urgence est déclarée.

Les dispositions réciproques sont toujours conciliantes ; elles font espérer également une entente relativement à l'établissement d'une seconde Chambre.

M. Casimir Périer et tous ceux qui ont voté pour lui ont quitté la salle aussitôt après le scrutin, et 43 membres seulement sont restés pour l'élection des vice-présidents.

La dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

Rome, 10 janvier. Chambre. — M. Lanza dit que l'Italie a appris avec douleur la mort de Napoléon, ne pouvant pas oublier combien elle doit à Napoléon qui a contribué

si efficacement avec ses conseils et avec ses armes à la libération et à l'indépendance de l'union italienne. (Applaudissements.) Les journaux tiennent un langage semblable.

La Voce Liberta annonce que le baron de Michels est arrivé à Rome portant une explication et des dispositions du gouvernement français relativement à la position de l'ambassadeur de France à Rome.

La Voce verona apprécie ces dispositions.

Les amis et connaissances de la famille CONDAMIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame veuve CONDAMIN, née PAULINE PORCELON, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles qui auront lieu lundi 13 courant, à 9 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de défunte, cours Bourbon, 84, pour se rendre à l'église Saint-André, et de là, au cimetière de la Guillotière.

Le centre gauche a élu président M. Christophe par 63 voix, contre 58 données à M. Périer.

Aussitôt après le scrutin M. Périer et ses adhérents se sont retirés ; la dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

L'acceptation par M. de Corcelles de l'ambassade de Rome est certaine. Le Journal officiel la publiera probablement demain.

Assemblée. — M. Vacherot parle en faveur du projet de M. de Broglie, sur le conseil supérieur de l'instruction. La discussion générale est close.

Discussion de l'article premier ; l'amendement Pascal-Duprat demandant l'abrogation du décret dictatorial de 1852, pour lui substituer la loi de 1850, est rejeté par 414 voix contre 211.

M. Jules Simon dit qu'il est d'accord avec la commission sur de nombreux points ; il fera des réserves sur les autres.

Bourse calme. Le résultat de l'entrevue d'aujourd'hui entre M. Thiers et la première sous-commission est tenu secret, mais il paraît favorable ; on assure que l'entente est effectuée sur la présence de M. Thiers à l'Assemblée et le veto suspensif ; le président pourrait imposer le délai deux mois entre la deuxième et la troisième délibération, il pourrait exiger une deuxième délibération pour les projets dont l'urgence est déclarée.

Les dispositions réciproques sont toujours conciliantes ; elles font espérer également une entente relativement à l'établissement d'une seconde Chambre.

M. Casimir Périer et tous ceux qui ont voté pour lui ont quitté la salle aussitôt après le scrutin, et 43 membres seulement sont restés pour l'élection des vice-présidents.

La dissolution du centre gauche est considérée comme un fait accompli.

Rome, 10 janvier. Chambre. — M. Lanza dit que l'Italie a appris avec douleur la mort de Napoléon, ne pouvant pas oublier combien elle doit à Napoléon qui a contribué

TERME (ESPECÈS TÉLÉGRAPHIQUES) Paris, le 11 Janvier 1873. Table with columns for PRÉC, CLOTURE, VALEURS and rows for various financial instruments like 3 0/0 Français, 5 0/0 Emprunt (1872), etc.

CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES Lyon, 10 Janvier 1873. Table with columns for SORTES, VALEURS, POIDS and rows for various silk types like 41 Org., 24 Tr., 31 Gr., etc.

SAINT-ÉTIENNE, 9 janvier 1873. Table with columns for SORTES, VALEURS, POIDS and rows for various silk types like 10 Organsin, 15 Trames, etc.

AVIGNON, 10 janvier. Table with columns for SORTES, VALEURS, POIDS and rows for various silk types like 13 Organsin, 2 Trames, etc.

AURERAS, 10 janvier. Table with columns for SORTES, VALEURS, POIDS and rows for various silk types like 13 Organsin, 2 Trames, etc.

BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE. Table with columns for AU COMPTANT, COURS DE CLOTURE, HAUSSE, BAISSÉ and rows for various market indicators like 3 0/0, 5 0/0, etc.

VALEURS, 8 et 9 janvier. Table with columns for VALEURS and rows for various financial instruments like 2 Organsin, 3 Trames, etc.

SPECTACLES DU 11 JANVIER GRAND-THÉÂTRE. Table with columns for THEATRE and rows for various performances like HÉLOÏSE ET ABELARD, LES NOCES DE JEANNETTE, etc.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 11 janvier. Table with columns for THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT and rows for various weather conditions.

OBLIGATIONS DE LA VILLE DE PARIS (1869) Tirage du 15 janvier 1873. 250,000 FRANCS DE LOTS. Pour participer aux chances de ce tirage il suffit de verser cinq francs par obligation chez M. COCHARD, changeur, 6, rue de Lyon. 4886

LA PASTILLE BICHEL d'une efficacité bien connue pour guérir toux, rhume, enrouement, catarrhe, etc., se trouve dans toutes les pharmacies. — 1 fr. 20 cent. la boîte. 4698

CREME SIMON contre les gerçures. CREME SIMON pour le teint. CITRATE de Magnésie anglaise. SACRET PRÉSERVATIF anglais. HUILE de FOIE de Morue PETER. Pharmacie SIMON, rue de Lyon, 89. 4432

L'ORIENTALINE Teinture instantanée ; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, rue Grenette, 34. Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50. 2978

IL A ÉTÉ PERDU Le 8 janvier une pèlerine en martre du Canada, de la place de l'Hôtelvie, rue Malesherbes, jusqu'à la place Morand. Remettre rue Malesherbes, 39 4918 BONNE RÉCOMPENSE

BULLETIN FINANCIER Paris, 10 janvier 1873. Le 3 0/0 sans changement, à 53 fr. 82 c. 1/2. Le 5 0/0 1872 a monté de 2 c. 1/2, à 88 fr. 12 c. 1/2. Le 5 0/0 ancien a monté de 2 c. 1/2, à 86 fr. 5 c. La diminution du taux de l'intérêt à Londres a produit une excellente impression. L'abondance de l'argent sur le marché anglais est démontrée par les facilités d'escompte hors banque. On a beaucoup acheté hier après Bourse ; les dispositions du marché sont moins bonnes. Les rentes ont fléchi, tout en conservant néanmoins pendant la plus grande partie de la journée une petite avance sur la cote d'hier. En clôture on a perdu un peu de terrain. Epruverai-on déjà de la difficulté à se maintenir dans les hauts cours acquis ? Les baissiers cherchent à faire pénétrer leurs convictions sur le marché ; mais on croit bien que la petite réaction qui se produit résulte surtout des réalisations de bénéfices. Les primes ont été demandées avec moins d'ardeur que précédemment ; il s'est fait cependant quelques transactions assez importantes pour fin courrant. Le 5 0/0 italien oscille entre 65 60 et 65 70. Les affaires se ralentissent beaucoup depuis quelques jours sur les fonds d'Etat. La Banque de France a été cotée 4305 au comptant ; elle s'est traitée de 4285 à 4305 au comptant. La Banque de Paris a baissé sensiblement ; elle est offerte dans les derniers moments de la journée à 1,222 fr. 50 c. Le Crédit mobilier français est coté 415 fr. ; on attend le résultat de l'assemblée avant de rien entreprendre sur cette valeur. Le Crédit mobilier espagnol, assez ferme au début de la journée, a reculé plus tard à 1 fr. 2 c. Les actions des chemins français n'ont donné lieu à aucune affaire importante. Les cours ont été bien tenus ; c'est l'essentiel après la progression rapide des valeurs précédentes. Les Autrichiens et les Lombards sont demandés. Les autres viennent d'Allemagne, dit-on. Ces deux valeurs ont monté assez vivement dans la première partie de la journée. Le marché au comptant a montré une activité considérable ; les bas cours de nos Fonds publics attirent la plupart des capitaux disponibles. Les Obligations de la ville de Paris sont cotées 210 fr. à 211 fr. 25 c. en coupon. Les Fonds étrangers ont été faibles, sans affaires. (Journal des Débats.) JULES PATON.

BOURSE DE PARIS — Vendredi 10 Janvier (de midi 1/2 à 3 h.) Table with columns for RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, and rows for various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

BOURSE DE LYON — Samedi 11 Janvier (de 11 h. à midi 1/2). Table with columns for RENTES ET ACTIONS, ACTIONS, OBLIGATIONS, and rows for various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

BULLETIN FINANCIER Paris, 10 janvier 1873. Table with columns for RENTES ET ACTIONS, ACTIONS, OBLIGATIONS, and rows for various financial instruments like 3 0/0, 5 0/0, etc.

